

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_085 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE DES
TRANSPORTS URBAINS

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur David DONNEZ

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_085 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE
DES TRANSPORTS URBAINS**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le budget annexe Transports urbains, bénéficie principalement de deux ressources propres : le versement transport et le produit des recettes commerciales.

Le versement transport est une taxe assise sur la masse salariale, due par les entreprises du territoire de l'agglomération, afin de contribuer au développement du réseau des transports publics.

Son taux est de 0,6% en 2019. Il est inchangé depuis 2008.

A compter du 1er janvier 2016, le seuil définissant les entreprises assujetties au versement transport a changé : désormais, ce sont uniquement les entreprises de 11 salariés et plus qui doivent s'acquitter de cette taxe (contre les entreprises de 9 salariés et plus). En contrepartie de cette mesure, l'agglomération a perçu une compensation d'un montant de 43 615,25 € en 2019 (41 781,62 en 2018).

En 2019, le versement transport s'est élevé à 4,1 M€. Le produit de cette taxe progresse en moyenne de +2,2% par an depuis 2013.

Les recettes commerciales se sont quant à elles fortement développées, en restant à tarif constant, avec une progression de +169 K€ entre 2013 et 2019 (dont +22 K€ sur la seule année 2019), soit une augmentation moyenne de + 5% par an.

Ces ressources de fonctionnement sont essentielles pour assurer le plan de renouvellement des bus.

En 2019, l'agglomération a fait l'acquisition de deux nouveaux bus standards thermiques pour un montant total de 474 K€.

Enfin, une subvention d'équilibre de 925 K€ est versée par le budget général. C'est cette subvention qui permet au budget transport de dégager un excédent de fonctionnement de 612 427,53 €, nécessaire pour que ce budget dispose d'un autofinancement durable sur la totalité de la période de renouvellement des bus et pour limiter le recours à l'emprunt.

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget annexe des transports urbains pour l'exercice 2019.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2019	TOTAL 2019
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	6 252 862,96 €	6 252 862,96 €
RECETTES	337 485,57 €	6 527 804,92 €	6 865 290,49 €
Solde	337 485,57 €	274 941,96 €	612 427,53 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	---	1 201 483,67 €	1 201 483,67 €
RECETTES	1 125 849,90 €	1 852 087,98 €	2 977 937,88 €
Solde	1 125 849,90 €	650 604,31 €	1 776 454,21 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 6 252 862,96 €

Recettes : 6 865 290 ,49 € dont 337 485,57 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 612 427,53 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 1 201 483,67 €

Recettes : 1 852 087,98 € dont 1 125 849,90 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 1 776 454,21 €

3- Restes à réaliser 2019 reportés sur l'exercice 2020

Dépenses : 2 578 176,88 €

Recettes : 831 400,00 €

Solde des restes à réaliser : - 1 746 776,88 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	6 252 862,96 €	6 865 290,49 €
Investissement	1 201 483,67 €	2 977 937,88 €
TOTAL de L'EXERCICE 2019	7 454 346,63 €	9 843 228,37 €
Restes à réaliser	2 578 176,88 €	831 400,00 €
TOTAL	10 032 523,51 €	10 674 628,37 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 09 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 41 voix pour, 6 voix contre

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT, Monsieur Frédéric CABROLIER

APPROUVE le compte administratif du budget annexe transports urbains pour l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2019 du budget annexe transports urbains de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE l'inscription au budget supplémentaire des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses : 2 578 176,88 €

Recettes : 831 400,00 €.

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2019 du budget annexe transports urbains définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL